

la nature des renseignements contenus dans cette dépêche, nous avons déjà demandé à notre bureau de New-York d'aller, si possible, au fond de l'affaire et de demander à M. Babic ce qu'il a à nous en dire.

M. Hees: Une question complémentaire. Si le Gouvernement constate que les faits sont bien tels que je les ai énoncés, protestera-t-il énergiquement auprès du gouvernement des États-Unis?

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, si les faits sont tels que les rapporte le journal, nous prendrons les dispositions voulues. Je pense qu'il serait tout à fait dans l'ordre de porter l'affaire à l'attention du gouvernement des États-Unis.

MOYEN-ORIENT—SERVICES DU GÉNÉRAL BURNS POUR LES NATIONS UNIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au sujet de la nouvelle, parue aujourd'hui, portant que la Jordanie s'est déclarée opposée au maintien en fonctions du général Burns. Le ministre a-t-il quelque chose à dire à ce propos, et signalerait-il si, vu les services éminents qu'a rendus le général Burns au Moyen-Orient dans le différend entre la Jordanie et l'Israël, on a demandé son maintien en fonctions au delà de leur date d'expiration, qui est prévue pour le début d'août, je crois?

L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'ai vu la nouvelle en question, et tout ce que je puis dire d'utile,—car le général Burns est un haut fonctionnaire des Nations Unies,—est que ses états de service se passent de commentaire et réfutent suffisamment toute accusation de partialité ou de manque d'objectivité. Le mandat du général Burns auprès des Nations Unies se terminera, je crois, à la fin d'août ou de septembre, en tous cas prochainement. Même si j'aimerais vérifier, je pense que le secrétaire général des Nations Unies a donné à entendre que le général Burns pourrait être invité à rester en fonctions. Toutefois, c'est uniquement au général Burns d'en décider.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEMANDE D'UNE SEMAINE ADDITIONNELLE DE PAYE POUR LES EMPLOYÉS TEMPORAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Elmore Philpott (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Je regrette de n'avoir

[L'hon. M. Pearson.]

pu lui en donner avis, mais je tiens à la poser avant le député de Winnipeg-Sud-Centre.

Vu la durée excessivement longue de la session, et vu aussi que les sténographes permanentes appartenant au service de la sténographie de la Chambre bénéficient toutes d'un mois de vacances, est-ce que le Gouvernement n'envisagerait pas d'accorder une semaine de salaire supplémentaire au lieu des vacances d'une semaine auxquelles les sténos provisoires auraient droit si elles travaillaient ailleurs que dans un service officiel?

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas d'avoir jamais reçu de demande de ce genre lorsque la durée de la session, comme dit mon honorable ami, a été excessive, mais il va de soi que nous examinerons sa demande.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

COMPTES RENDUS DE LA DISCUSSION SUR LE PIPE-LINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre, à la suite d'événements qui se sont déroulés ici samedi. J'aimerais savoir si, de l'avis du Gouvernement et du sien, les comptes rendus des courriéristes parlementaires de la *Presse canadienne* et de la *British United Press*, de même que les résumés de nouvelles de Radio-Canada, relativement au débat sur le pipe-line n'ont pas été justes, objectifs et exacts.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je ne crois pas, monsieur l'Orateur, que ce soit une question à poser à l'appel de l'ordre du jour. C'est affaire d'opinion personnelle et nous sommes dans un pays libre où tout Canadien a droit à sa propre opinion.

M. Diefenbaker: Ce n'est pas une réponse.

M. George H. Hees (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au premier ministre. Si nous sommes dans un parlement libre, les députés n'ont-ils pas le droit de demander au premier ministre son opinion sur une telle question?

L'hon. M. Sinclair: Nous sommes en pays ministre a le droit de refuser de répondre comme je le fais en ce moment.

L'hon. M. Sinclair: Nous sommes en pays libre.